

De la "Garantie jeunes" européenne aux mesures Hollande pour l'emploi des jeunes...

Un arsenal de dispositifs pour "réduire le coût du travail des jeunes"

Lors de élections présidentielles de 2012, tous les candidats, Sarkozy et Marine Le Pen compris, avaient orienté une partie de leur campagne en direction des jeunes. François Hollande avait lui-même affirmé : "Si je reçois le mandat du pays d'être le prochain président, je ne veux être jugé que sur un seul objectif : (...) est-ce que les jeunes vivront mieux en 2017 qu'en 2012 ? Je demande à être évalué sur ce seul engagement, sur cette seule vérité, sur cette seule promesse !"

On ne peut pas dire que le Gouvernement ne se soit pas mobilisé sur cette question. Pourtant, peu ou prou, il y a toujours, aujourd'hui, près d'un jeune sur quatre au chômage en moyenne, un sur deux dans certains quartiers populaires. Mais en dehors même des résultats, c'est la nature même des mesures prises qui pose question.

Les emplois d'avenir, proposés prioritairement aux jeunes des zones défavorisées sans formation, ont été mis en place. Cette mesure-phare du programme de François Hollande part du principe que, pour doper l'emploi des jeunes mal qualifiés, il faut en diminuer fortement le "coût". Dans le secteur public, ces contrats précaires (36 mois) sont pris en charge par l'État jusqu'à hauteur de 75 % du SMIC brut (1 084 euros). Ils pallient, avec des formations a minima, l'hémorragie des emplois et les sous-effectifs insupportables dans les services publics et sociaux. Ouverts aux entreprises privées avec une aide de l'État moins importante (35 % du SMIC brut, soit 505 euros), ils leur permettent de recourir à une main-d'œuvre d'appoint très bon marché.

Les contrats de génération (embauche d'un jeune et maintien dans l'emploi d'un "senior" qui lui servira de tuteur...) sont bâtis sur cette même logique "d'allègement du coût du travail" pour l'entreprise qui reçoit une aide de 4 000 euros par an pendant trois ans.

Les stagiaires sont également très nombreux dans les entreprises (1,6 million). Pour beaucoup d'entre elles, la tentation est grande du recours à une main-d'œuvre totalement gratuite (pour les stages de moins de 2 mois) ou très peu rémunérée.

A tel point que la limitation du nombre de stagiaires à 10 % des effectifs dans les entreprises de plus de 50 salariés est aujourd'hui envisagée.

Le recrutement de jeunes en alternance est un autre filon pour bénéficier d'allègements de cotisations sociales et de crédits d'impôt. Selon le Ministère du travail, 397 000 jeunes sont en contrat d'apprentissage et 164 000 en contrat de professionnalisation, payés entre 25 et 80 % du SMIC, en fonction du type de contrat, de l'âge et de la période de formation.

La "mobilité internationale des apprentis", dans le cadre de programmes européens Erasmus élargis aux apprentis, va-t-elle, quant à elle, permettre à des entreprises françaises de recruter de jeunes apprentis espagnols, portugais, grecs, à des "coûts" encore plus attractifs ?

tique réaction de Laurence Parisot, son prédécesseur à la tête du MEDEF, qui a déclaré : "Proposer un salaire en dessous du smic s'apparente à une logique esclavagiste". Mais il ne faut pas oublier que quelques semaines auparavant, c'est Pascal Lamy, ancien directeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), membre du PS et conseiller spécial de F. Hollande, qui avait défendu, dans une rubrique du journal *Le Monde*, la création de "petits boulots" payés en dessous du salaire minimum. A l'image des "mini-jobs" allemands. Dans le même temps, trois économistes (*) acquis à l'idée d'un SMIC variant en fonction des régions et de l'âge, ont été reçus par François Hollande.

Cette politique est parée des meilleures intentions du monde : permettre aux jeunes de mettre un pied dans l'emploi, inverser durablement la courbe du chômage des jeunes, enrichir un CV... L'idée fait son chemin, qu'un jeune moins

Combattre cette politique

Les organisations de jeunesse ont bien été sollicitées pour participer au "dialogue social", sur le modèle de la méthode employée avec les "partenaires sociaux". Mais, sous le gouvernement Ayrault, les efforts du ministère de la Jeunesse et des Sports, la multiplication des comités interministériels et autres conférences de la jeunesse n'ont guère convaincu les jeunes. Cette fracture risque encore de s'accroître avec le Gouvernement Valls. Beaucoup de jeunes, à juste titre, associent l'ex-ministre de l'Intérieur à la répression policière contre les jeunes (Notre-Dame-des-Landes), à l'incapacité à faire taire les néo-fascistes (assassinat de Clément Meric), aux expulsions de jeunes lycéens (Katchik et Leonarda), aux destructions violentes de camps Roms et aux



Banderole de l'Union des Jeunes Révolutionnaires (UJR) déployée dans les cortèges parisiens. >> www.ujr-fr.org <<

Un sous-SMIC pour les jeunes ?

Si tout le monde s'accorde donc à dire que "des solutions parfaitement légales existent déjà pour permettre aux patrons qui le souhaitent de faire travailler des jeunes pour un coût inférieur au SMIC", depuis quelques semaines, pourtant, l'idée d'un "SMIC jeunes" est remise sur le tapis. L'affaire n'est pas nouvelle, loin de là. En 1994, sous le Gouvernement Balladur, puis en 2006, sous le gouvernement De Villepin, des tentatives avaient déjà été lancées pour mettre en place le CIP (Contrat d'insertion professionnelle), puis le CPE (Contrat première embauche). Elles avaient mis des dizaines de milliers de jeunes dans la rue. Aujourd'hui, tout le monde a retenu la montée au créneau de Pierre Gattaz et la non moins média-

payé vaut mieux qu'un jeune traînant dans la rue ou pointant à Pôle Emploi ! Jusqu'à dire, comme P. Lamy, qu'"un petit boulot, c'est mieux que pas de boulot du tout" ! Ces mesures contribuent, au final, à n'offrir à un grand nombre de jeunes, et en particulier aux jeunes de familles modestes, qu'un sas interminable entre l'école, le chômage et la précarité. Elles officialisent un statut professionnel "spécial jeunes", quel que soit le niveau d'études, de formation et de contribution à la production de richesses. Les mesures spécifiques en direction des jeunes sont inscrites dans cette même logique de "compétitivité" et de "baisse du coût du travail" qui guide l'ensemble de la politique gouvernementale. Autant dire qu'il y a peu de chances que les jeunes des milieux populaires "vivent mieux en 2017 qu'en 2012" !

propos racistes qu'il a eu contre cette communauté... Le nouveau Premier ministre a donc peu de chances de reconquérir la confiance des jeunes. Et c'est tant mieux, car c'est bien un combat "de front", au sens propre du terme, qu'il faut mener contre cette politique : jeunes et moins jeunes, côte à côte, pour dire "assez de précarité, assez d'austérité" !

C'est ce que les jeunes de l'UJR ont scandé aux côtés des camarades du PCOF entre République et Nation, le 12 avril !

La banderole de l'UJR "...Tous précaires : De cette société-là on n'en veut pas, on l'a combat !" va encore avoir bien des occasions de servir ! ★

Note :

(*) Philippe Aghion, Gilbert Cette et Élie Cohen